

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 5/09/2022 de 9 heures 00 à 16 heures 30

Observations de M<sup>(1)</sup> Le Maire, Guy Verney,  
Commune de Bourg d'Oisans.  
le 15 Septembre 2022.

La Commune s'étonne des limites de l'atée avancée dans le secteur de la Combe de l'Eau au regard de la présence de l'ouvrage et de la topographie du secteur. Cette observation a été faite post-phase de consultation des personnes et organisme associés et souhaité que ce point fasse l'objet d'une nouvelle analyse.



<sup>(1)</sup> Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

*[Handwritten signature]*